



Fédération Sportive et Gymnique du Travail
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES ALPES MARITIMES

COMMISSION CYCLISTE

AVIS DE MUTATION SAISON 2020/2021

27, rue Smolett, 06300 NICE

Tél : 04 93 89 74 53

Fax : 04 93 56 79 84

E-mail : Fsgtcyclisme06@gmail.com

Site : www.fsgtcyclisme06.fr

Agrément Ministériel n°16211

NOM et PRENOMS DE L'ADHERENT :
(en majuscules)

DATE DE NAISSANCE :

CLUB D'ORIGINE :

CATEGORIE :

N° DE LICENCE :

DESIRE MUTER AU CLUB :

A _____, le

Signature du licencié

AVIS DU CLUB QUE LE/LA LICENCIE/EE DESIRE QUITTER :

FAVORABLE (1)

DEFAVORABLE (1)

RAISON DE REFUS :

NOM et SIGNATURE

(1) Rayer la mention inutile

AVIS DE LA COMMISSION CYCLISTE :

Rappel : La demande de mutation est valide du 1^{er} Novembre 2020 au 31 Décembre 2020, au-delà elle est soumise à une pénalité de 40€ à régler à la Commission Cycliste.

La demande de mutation devra arrivé avec le 31 Décembre 23h59 par mail (fsgtcyclisme06@gmail.com). La licence sera mutée dans le nouveau club seulement à partir de la 1^{iere} Réunion de la nouvelle saison